

# La Nation

Journal vaudois

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise  
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-  
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



## Le grotesque totalitaire

À la suite de notre Entretien du mercredi consacré à Georges Orwell, nous voudrions revenir sur un aspect du régime totalitaire que ses crimes effroyables nous feraient presque oublier: son côté grotesque, fait de démesure et de ridicule, de cruauté et de mièvrerie, de paranoïa et de kitsch.

Le totalitarisme n'est pas le comble de l'ordre, c'est un désordre qui part dans tous les sens, une perte de pédales collective. Faisant preuve d'une crédulité peu compatible avec leur cynisme, les chefs nazis, par exemple, sont fascinés par l'occultisme le plus débile et cultivent une invraisemblable quincailerie mythologique dans la droite ligne de leur paganisme de pacotille. Hitler s'intéresse à la race hyperboréenne et à la théorie de la Terre creuse. Les «médecins» nazis se livrent à des expériences scientifiques dépourvues de tout intérêt scientifique. Les huiles soviétiques placent de grands espoirs et beaucoup d'argent dans des recherches sur la parapsychologie.

Staline, ayant apprécié un concert, ordonne qu'on lui en fasse un disque pour le lendemain matin à la première heure: terreur dans la fourmilière radiophonique, consciente de ce que c'est

aussi à l'aube qu'on fusille les ennemis du peuple. Le grand chef, déclencheur tout-puissant de la terreur, est lui-même terrorisé en permanence. Car, dans l'état d'arbitraire et de méfiance universelle qu'il a engendré, et qu'entretiennent les organes policiers, judiciaires et carcéraux de son régime, la terreur circule d'une façon autonome et n'épargne personne.

Le grotesque prend toutes les formes. Kim-II-Sung fait ériger à sa gloire, par des artistes à sa botte, des statues au gigantisme indéfini. Il ne s'agit pas d'être grand, comme Ramsès II à Abou Simbel, il s'agit de nier les limites, aussi bien morales et esthétiques que matérielles, du régime et de celui qui l'incarne. Les communistes chinois font payer aux familles la balle qui a servi à assassiner un de leurs membres. Leonid Brejnev atteint de démence sénile reçoit le prix Lénine de littérature. L'ombre malveillante et capricieuse du Père Ubu plane dans les salles sans nombre et surdimensionnées des palais totalitaires. La résidence de Nicolae Ceaucescu couvre 65000 m<sup>2</sup> et compte 5100 pièces. Il pourrait tout aussi bien en compter 51000. Les robinets de sa salle de bain sont en or.

Pol Pot disperse des millions de ses compatriotes dans tous les coins du

territoire, change leurs noms et celui de leurs villages, en fait assassiner 1 700 000. Mort en prison, il est incinéré avec des ordures et des vieux pneus. Les cadavres de Lénine et Staline sont embaumés et exposés à la vénération des foules par les soins idolâtres d'un Parti qui condamne le «culte de la personnalité».

L'immense caricaturiste David Low a saisi le grotesque de Hitler d'une façon incroyablement perspicace, le croquant en criminel aux mains noires de sang, certes, mais en même temps absurdemment pétulant et légèrement rondouillard.

Et aujourd'hui? Mensonges publics (on dit *fake news*), dévalorisation de la communauté familiale sur la base de considérations paléo-anthropologiques relevant de la pure idéologie, moralisme égalitaire intrusif, valorisation de la délation, pilorisation des déviants, déconstruction des usages, remplacement du langage par le sabir hoquetant de la langue inclusive: le grotesque s'installe aussi dans notre société. Indice de la progression d'un totalitarisme à notre image, mou?

Quoi qu'il en soit, on retrouve la relation entre le mal et le grotesque

dans l'Enfer du *Jardin des délices* de Jérôme Bosch, chez Goya ou, mieux, voire pire, chez les sorcières monstrueusement et sciemment vulgaires de Hans Baldung Grien: une puissance à la fois rusée et repoussante, une vitalité bestiale qui, en d'horribles contorsions, ricanements, tremoussements obscènes, langues tirées à s'arracher et jambes écartées à s'écarteler, tend de toute son attention, de tout son effort, de toute sa pensée vers le laid et l'obscur, une frénésie rageuse et suicidaire radicalisant un combat au bout duquel elle sent avec fureur qu'elle va trouver son anéantissement.

De même que la beauté peut se définir comme «la splendeur du vrai», le grotesque, avec sa difformité constitutive et son hétérocliticité frénétique, exprime l'erreur essentielle, le refus de la vérité connue, le *non serviam*. C'est dans le grotesque plus que dans le terrifiant, dans son refus de la nature des choses, de l'équilibre, de la mesure, de la décence, de la clarté, de l'intelligence et de la beauté que le totalitarisme manifeste le plus clairement son inspiration démoniaque.

Olivier Delacréz

## Armoiries de Renens

À la suite de notre éditorial sur les armoiries de Renens, la Municipalité, qui ne s'est pas rendue à nos excellents arguments, nous signale deux erreurs de fait.

Les rivières qui ont inspiré les deux pals ondés des armoiries rennaises sont la Mèbre et la Broye. À la place de cette dernière, nous avons parlé de la Chamberonne, qui ne traverse pas le territoire de Renens. Il est vrai que l'erreur se trouve déjà dans la notice de l'Armorial des communes vaudoises, rédigée par Frédéric-Théodore Dubois et reprise sans modification par l'an-

cient archiviste cantonal Olivier Dessemontet. A qui se fier?!

De plus, nous avons daté ces armoiries de 1926 alors qu'elles ont été créées en 1927.

Cela dit, nous continuons d'affirmer que la solution choisie par la Municipalité contrevient à la coutume des pals ondés parallèles, à la règle formelle de la réversibilité stricte du blason et du blasonnement, ainsi qu'aux exigences non écrites de l'esthétique.

D.

## La musique adoucit les steaks

L'estimable journal intitulé *Le Chailléran* vante les qualités professionnelles du boucher du Pont de Chailly: *Notons dans l'assortiment le boeuf de Kobé, du Japon ou d'Australie: les bêtes sont massées à la bière en écoutant de la musique classique, afin de*

*faire descendre la masse de graisse dans les fibres. Ce procédé donne une viande persillée, très tendre.*

Et l'abattage se fait aux sons de la *Marche funèbre*?

C.

### Programme des Entretiens du mercredi

Les Entretiens du mercredi reprennent en janvier 2018. Le programme oscille comme toujours entre sujets d'actualité et sujets plus théoriques, avec des rendez-vous consacrés notamment à l'état des médias suisses, à l'anthropologie maussienne ou encore à la théologie réformée. À mercredi 10 janvier!

Prochains rendez-vous:

10 janvier 2018: Le M.A.U.S.S., avec M. Lionel Hort.

17 janvier 2018: La RTS: disruptions à tous les étages, avec M. Pascal Crittin.

[www.ligue-vaudoise.ch/mercredis](http://www.ligue-vaudoise.ch/mercredis)

### Céline Amaudruz harcelée Roger Köppel incrimine ses vêtements impudiques



# Les enfants malades de la démocratie

Qu'évoque le mot «démocratie»? Il paraît que toutes les constitutions du monde, celle de l'Arabie saoudite exceptée, mentionnent la souveraineté populaire. Le peuple commande, c'est ce qu'indique l'étymologie. Dans la réalité de tous les jours, nous pensons à des assemblées où des choix s'effectuent. Nous acceptons ou rejetons un projet, nous élisons des personnes censées nous représenter ou nous diriger. Nous levons la main pour signifier notre approbation, notre refus ou notre abstention. Le «peuple» réunit le plus souvent les membres d'une association quelconque, d'un synode, d'une conférence des maîtres, d'un syndicat.

La démocratie implique l'égalité, car les voix de tous les membres de l'association ont la même valeur. C'est la majorité qui l'emporte, la minorité se plie et, dans le meilleur des cas, on prend en compte l'avis de celle-ci. Celui qui a remporté le plus de suffrages, l'élu, gagne le droit de commander. Il en porte la responsabilité et remet son mandat au délai fixé par la loi.

La démocratie est censée régler, au moyen de procédures admises, le problème de l'attribution du pouvoir. Elle atténuerait, paraît-il, les conflits qu'occasionne toute prise de décision.

On considère que la démocratie s'oppose à la tyrannie d'un seul ou de plusieurs. Pour la plupart des gens, elle incarnerait la justice et la paix. Personne n'imagine sous nos climats que l'on ne soit pas démocrate. La démocratie n'est certes pas parfaite, nous dit-on, mais tout autre régime est pire.

Dans le *Matin dimanche* du 5 novembre 2017, le chroniqueur Christophe Gallaz, dans un style dont la subtilité défie parfois notre sagacité, s'inquiète pour la démocratie. Elle connaît trois phases: la naissance, la dégénérescence, le suicide. La démocratie est-elle en train de se donner la mort? Gallaz le pense. Au début, elle vise à intégrer tous les individus en une totalité «citoyenne» paisible. A cette fin, elle conçoit directives, lois, règlements et déclarations solennelles en vue d'accéder aux exigences des activistes entretenus par les minorités, enfants malades qu'elle a engendrés. A un certain moment, le brouillage et la confusion s'installent, car les désirs des minorités se succèdent à un rythme élevé et s'accumulent: ceux des démunis, des assurés pressurés par leur caisse maladie, des migrants, des LGBT, des victimes de catastrophes naturelles, des femmes harcelées, des minorités nationales et ethniques, des animaux maltraités, etc. L'abstraction

juridique et un fouillis inextricable de règles particulières finissent par nuire au vivant collectif dont la chair n'est plus irriguée, nous dit Gallaz. C'est le vacarme, plus rien n'est stable, la démocratie commet un suicide narcissique, elle meurt de sa pensée parfaite.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la Ligue vaudoise n'a jamais adoré la démocratie. L'effacement d'un régime dont elle s'est toujours méfiée ne lui ferait ni chaud ni froid, mais il y a, il est vrai, pire que la démocratie à la sauce helvétique.

Si l'on examine de près le fonctionnement des minorités, on constate qu'elles sont régies par d'autres normes que les gentils principes démocratiques. Il existe bien, pour la galerie, un voile hypocrite de votes, de procédures et d'élections libres, qui dissimule les coulisses où règnent rapports de force et luttes partisans. Les décisions «correctes» sont obtenues par les dominants et les habiles, les manipulateurs d'assemblées. Les minorités aussi persécutent leurs propres membres quand ils ne se plient pas aux décisions du comité central. Demandez aux homosexuels ce qu'ils en pensent, ou aux femmes refusant de s'associer à l'effort de guerre de communautés rêvées par leurs chefs!

Ce dont nous avons peur, ce n'est pas de la disparition de la démocratie étouffant sous un monceau de lois, mais du risque qu'elle donne libre cours au penchant tyrannique dont elle est grosse. Aujourd'hui cette inclination se manifeste par le pouvoir d'imposer des décisions dont la justesse se mesure au nombre de votants qui les soutiennent. En temps de paix et d'abondance, on peut s'en accommoder.

Plus inquiétante est la tyrannie des minorités hystériques. Il faut craindre les «activistes» avides de délation et désireux de rééduquer la majorité, en lui imposant au besoin une langue nouvelle, sous prétexte de «changer les mentalités», de promouvoir «un monde meilleur», et surtout de lui faire payer les avanies que les minorités affirment – parfois avec raison – avoir subies durant des siècles.

Si les temps viennent à se durcir, la démocratie en mauvaise posture empêchera peut-être les citoyens de débattre du bien commun ou de respecter certaines vérités politiques. Elle préférera se soumettre à la pression de sophistes fabriquant un consensus favorable à leur cause et se gardant bien de converser avec des adversaires dont ils préfèrent ignorer l'existence.

Jacques Perrin

## Les deux sonates pour violon et piano de Bloch

La photographie de la première page du livret du CD est un autoportrait d'Ernest Bloch. On ne pouvait faire meilleur choix pour illustrer la force des œuvres proposées. Un regard terrible fouille votre âme. Il n'y a guère que les yeux de Rimbaud, de Schönberg ou d'Artaud qui soient pareillement dérangeants. Si vous ne soutenez pas cette flamme, passez votre chemin, la musique de Bloch, semblable à cette singulière icône, n'est pas pour vous: elle vous infligera d'insoutenables brûlures, par la violence de la première sonate, par l'exigence mystique de la deuxième.

S'il me reste dix lecteurs après ce décourageant premier paragraphe, et s'ils ne connaissent pas la personnalité hors du commun d'Ernest Bloch, qu'ils sachent qu'ils vont découvrir des œuvres essentielles d'un des plus grands génies méconnus du XX<sup>e</sup> siècle, magnifiées par l'interprétation, elle aussi hors du commun, de Cédric Pescia et Nurit Stark. Si l'on s'en tient à la musique de chambre, il convient d'affirmer que les cinq *Quatuors à cordes*, le sublime *Quintette avec piano*, les *Suites* pour cordes seules (violon, alto, violoncelle) et, bien sûr, les *Sonates pour violon et piano* de 1920 et 1924 font partie de ce qui a été écrit

de plus élevé dans leur genre au siècle précédent, à l'égal de ce qu'ont produit Berg, Schönberg, Bartók, Ravel, Martinů, Chostakovitch, Prokofiev...

A mon sens, la réputation d'Ernest Bloch repose partiellement sur un malentendu qui en limite la portée. En se fondant sur des œuvres clé et remarquables, comme *Schelomo* ou le *Service Sacré*, on en fait le chantre du peuple juif. Disons que, si c'est exact, c'est aussi simplificateur que de réduire Bartók à ses recherches sur le folklore hongrois, ou Bach à son inspiration protestante. Genevois naturalisé américain par dépit de n'avoir pas été prophète en son pays, Bloch est resté profondément attaché à ses racines suisses, à ses paysages, à ses mœurs. Son séduisant néoclassique *Concerto grosso n° 1*, écrit aux Etats-Unis, contient des citations de musiques d'armailis fribourgeois, notées sur place. Quoique devenu citoyen américain, Bloch a passé l'essentiel des années d'avant-guerre au Tessin. Son humanisme intransigeant et idéaliste, de même que la véhémence de son langage musical, en feraient un digne descendant de Beethoven, tandis que ses *Suites* pour instruments à cordes le relient à l'héritage de Bach.

Dans notre monde actuel, frappé d'une incurable et universelle idiotie, la musique d'Ernest Bloch, outre qu'elle nous procure un bain d'altitude spirituelle et morale, nous rappelle qu'autrefois n'était pas non plus un «bon vieux temps». La première *Sonate pour violon et piano* (en français sur la partition éditée chez Schirmer à New York) est décrite par son auteur comme une «œuvre tourmentée, écrite peu après la terrible guerre et la ter-

rible paix». Elle exhale, surtout dans ses mouvements extrêmes, une âpre révolte qui vous prend à la gorge. Le mouvement central extatique mais instable, noté *molto quieto*, apporte un répit bienvenu mais que l'on sent précaire.

Cette sombre partition a été défendue par les plus grands archets du XX<sup>e</sup> siècle (Kochanski, son créateur, Szigeti, Heifetz, Stern, Menuhin, etc.) Depuis deux semaines, elle est mon pain quotidien et j'ai épuisé toutes les versions disponibles dans ma discothèque, sur YouTube, chez Qobuz; et, partition en mains, je crois pouvoir affirmer qu'aucune n'atteint l'évidence de l'interprétation de Stark et Pescia. Presque toutes les autres lectures souffrent, à des degrés divers, de deux défauts opposés: le piétinement mécanique ou le polissage des angles. La colère de Bloch n'est pas un trépignement stupide, mais une sainte colère, une exigence de justice hurlée avec force, comme dans la *Missa Solemnis* – toutes proportions gardées. Et là, nos deux artistes possèdent la force du muscle et de la tête qui rend vraies et intelligibles les nobles passions du compositeur.

Comme si Bloch s'était repenti des excès de la première sonate, la seconde cultive le chant mélodieux par une écriture décantée et méditative dans une atmosphère modale, parfois orientalisante, avec de longues et splendides citations de plain-chant grégorien. Cela rapproche l'œuvre du *Concerto gregoriano* pour violon et orchestre de Respighi quasi contemporain (1921). Mais on devine qu'en dépit de son caractère contemplatif, une ardeur fiévreusement contrôlée sert de vrai soubassement à cette so-

nate, projetée comme un arc fascinant, en quatre mouvements ininterrompus. Elle est intitulée (en français!) *Poème mystique*. Par leur complémentarité, ces deux pièces peuvent être considérées comme un diptyque.

Le programme est complété par la *Sonate pour piano* de 1936. Elle a été achevée à Châtel, en Savoie voisine, et tire peut-être du spectacle des Alpes l'inspiration de son langage abrupt, assez ingrat tant pour l'interprète que pour l'auditeur. Au moins a-t-on le plaisir d'entendre le Steinway & Sons de 1901 aux basses aérées, au timbre coloré, si judicieusement choisi pour ces enregistrements.

Le CD de Claves, l'excellente firme de Prilly, est parfait: de belles illustrations, des commentaires éclairants signés Julian Sykes en français et Chris Walton en anglais; la prise de son équilibrée et dynamique rend les instruments très présents, sans excès de proximité. L'ingénieur du son, Justus Beyer, mérite d'être cité, tant son travail participe à la réussite de l'ensemble.

Cet enregistrement est une parution du mois de décembre. Il n'a donc pas été encore commenté par les spécialistes. S'il ne recueille pas des éloges appuyés, s'il n'est pas couvert de distinctions et de prix, c'est que les critiques sont devenus sourds.

Jean-Blaise Rochat

Ernest Bloch, *Sonates*, Nurit Stark, violon, Cédric Pescia, piano, CD Claves, 50-1705, 2017.

Le CD coûte CHF 16,50 et peut être commandé directement en ligne à l'adresse du producteur: [www.claves.ch](http://www.claves.ch).

### La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Frédérique Monnier  
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)  
Fax 021 312 67 14

[courrier@ligue-vaudoise.ch](mailto:courrier@ligue-vaudoise.ch)  
[www.ligue-vaudoise.ch](http://www.ligue-vaudoise.ch)

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges

# Travailler chacun dans son coin ?

L'image de l'homme au travail a changé. Ce n'est plus l'ouvrier en équipe attaché à sa chaîne industrielle. C'est l'individu solitaire face à son écran. L'outil n'est plus le même, le labeur n'est plus physique, l'environnement est tout autre, la situation psychologique de l'intéressé s'est modifiée. Seul reste le pantalon : c'était le bleu de travail du prolétaire, c'est le blue-jeans de tout le monde, donc exactement le même.

Au changement d'image correspond une mutation en profondeur qui affecte une partie de l'emploi. Elle est bien sûr liée à la généralisation de l'informatique, qui rend le travail immatériel et transforme l'entreprise, autrefois une « maison », en un réseau connecté. Le participant à ce réseau n'a parfois plus de place attirée dans un bureau ; il travaille n'importe où, en stabulation libre dans un local collectif, dans le train, à domicile. Cette mobilité va de pair avec le développement de nouvelles formes de travail dites « atypiques » : travail à temps partiel (pour les femmes surtout, mais en croissance chez les hommes), travail à durée limitée ou sur appel, télétravail (régulier ou occasionnel), travail pour plusieurs employeurs en parallèle (« multi-activité »). Le lien avec l'employeur se relâche et l'on en arrive à cette nouvelle forme de distribution de l'ouvrage qu'est la « plateforme participative », à l'exemple des taxis Uber, où une centrale informatique donne des missions à des volontaires au gré de leur disponibilité et en fonction de la rationalité des trajets.

On parle beaucoup de ces nouveaux statuts, mais ils restent marginaux pour l'heure ; quelque 10% du total de l'emploi semble-t-il. Mais on sent que la tendance est marquée.

Ce travail « atypique », sans rattachement local permanent, sans horaire imposé, parfois sans employeur régulier, présente l'avantage d'une certaine liberté et offre des possibilités accrues pour l'activité professionnelle des mères de famille, par exemple, et pour l'obtention d'un revenu d'appoint. Il comporte aussi des inconvénients d'ordre socio-économique, avec un risque accru de précarisation de l'emploi, d'augmentation du travail au noir et d'insuffisance de la couverture sociale, et d'ordre psychologique et moral, avec la solitude du travailleur.

L'effet sur les assurances sociales a été particulièrement étudié lors d'un intéressant forum organisé en novembre par les Retraites Populaires, qui nous inspire certains aspects de cet article. En cas de travail à temps partiel ou au service de plusieurs employeurs, le seuil d'entrée dans la prévoyance du « 2<sup>e</sup> pilier » n'est parfois pas atteint ; s'il l'est, la part du salaire soumise à cotisation peut rester très faible. Il faudrait en tenir compte en abaissant ce seuil (en même temps que la franchise dite « déduction de coordination ») ou en supprimant carrément cette franchise.

Dans le cas des « plateformes collaboratives » du type Uber, le collaborateur est-il un salarié ou un indépendant ? Ce dernier n'est pas soumis à la prévoyance professionnelle obligatoire, ni à l'assurance-accidents obligatoire, et n'est pas couvert par l'assurance-chômage. Or, contrairement à l'indépendant traditionnel – exerçant par exemple une profession libérale –, il n'a pas pignon sur rue, ne bénéficie pas forcément d'une formation poussée, ne dispose pas d'un revenu confortable et peine par conséquent à organiser librement sa sécurité matérielle,

notamment en vue des vieux jours (et c'est un effort très coûteux). Le risque est donc grand qu'on crée, en contrepartie d'une activité très souple mais mal cadrée, une nouvelle catégorie de miséreux. « Ubérisation = paupérisation » : le slogan (peut-être partiellement injuste envers l'entreprise de taxis) a du vrai à titre général.

Le cas des « faux indépendants » est connu de longue date des caisses AVS ; mais les critères qu'elles utilisent pour faire rentrer dans le rang ces électrons anormalement libres doivent sans doute être revus : l'exigence d'un investissement personnel et d'une certaine infrastructure appartenant en propre à l'intéressé n'a plus guère de sens quand l'outil de travail se réduit à un portable ; le rapport de subordination est incertain dès lors que la relation hiérarchique devient évanescence. Il faudrait mettre l'accent sur le critère de la pluralité des clients : celui qui n'en a qu'un n'est pas vraiment indépendant !

L'aspect psychologique et moral ne doit pas non plus être négligé. L'appartenance à l'entreprise, qui peut être une source de fierté, la fidélité envers l'employeur, qui va de pair avec celle du patron envers son collaborateur, la relation avec les collègues – esprit d'équipe, solidarité, amitié –, tout cela est d'une grande valeur dans nos vies. L'individu à peu près seul dans son coin, n'ayant de contact avec l'entreprise que par voie électronique, risque de sombrer dans un enfermement dépressif, errant solitaire dans cette société atomisée qui n'est donc plus une société.

Il y a dans tout cela du grain à moudre pour les partenaires sociaux. Il leur revient, sur le plan juridique, de s'atteler à la révision de la loi sur le tra-

vail, conçue pour l'usine, notamment en ce qui concerne la saisie et les limites du temps de travail, ainsi qu'à la modification des assurances sociales, comme on a vu plus haut.

Ils devront aussi empoigner le problème de la solitude du travailleur moderne « atypique ». Aux patrons, il appartient de réinventer les rapports de fidélité – et ce n'est pas facile en l'absence de contacts personnels quasi quotidiens – en allant plus loin et plus profond que les slogans simplistes vantant la qualité inégalable de la maison. Aux syndicats, qui ont raté le recrutement des femmes (parce qu'elles n'ont pas l'esprit grégaire) et des cols blancs (parce que le syndicat était rouge), il revient particulièrement (peut-être en accord avec les associations patronales) de prendre soin de cette population de travailleurs errant dans un « no man's land » juridique et moral.

On voit naître des espaces de « coworking », qu'on pourrait appeler en français des collaboratoires : on y loue des places de travail, à l'heure ou au mois, dotées d'une certaine infrastructure (mobilier de base, wi-fi, imprimante, casier, machine à café collective) ; des gens des domaines les plus divers s'y côtoient, discutent, nouent des liens ; on peut imaginer qu'il y ait un coin pour les enfants et quelques activités conviviales. Les partenaires sociaux et particulièrement les syndicats (peut-être sous un autre nom et surtout en renonçant au rouge !) pourraient développer de telles réalisations, en y apportant aussi information et conseil sur les statuts divers des gens qui sont à l'ouvrage et sur les impératifs de la sécurité sociale.

Jean-François Cavin

## Catéchisme

Dans un précédent article (*La Nation* n° 2082 du 27 octobre 2017), nous avons exposé nos idées catéchétiques sur trois sujets, la connaissance de Dieu, de l'homme et de la morale. Ce dernier article sera consacré uniquement à l'Eglise.

### De l'Eglise

Un élément essentiel de la pratique de la foi est la prière. Cette dernière peut être faite seul ou en communauté. Elle est toujours utile à celui qui la pratique – Dieu y prête toujours attention et y répond de manière appropriée, qu'on s'en rende compte ou non. Elle peut servir à louer l'Eternel, Le remercier, implorer Son pardon, Lui demander de l'aide – demander Sa grâce – et intercéder en faveurs de tiers. La prière permet également de se remettre à sa place quant à Dieu, à avoir une attitude empreinte de respect. Il s'agit donc d'éviter les prières de païens qui croient être exaucés en multipliant les paroles quand c'est le cœur qui doit demander. La meilleure prière est le Notre Père puisque c'est le Christ qui nous l'a enseignée et qu'elle contient toutes les demandes que l'on puisse faire.

Il serait de bon aloi d'enseigner ce que sont les sacrements. Ce sont des mystères – on ne peut les comprendre

parfaitement – institués par le Christ en vue du salut des hommes. Les sacrements protestants sont au nombre de deux : le baptême et la Cène.

Le premier est le signe de l'alliance nouvelle avec Dieu, institué pour le pardon de nos péchés, pour naître de nouveau d'eau et d'Esprit. Elle est signe d'appartenance comme la circoncision l'est pour les descendants d'Abraham.

La Cène est le repas du Christ. Le pain consacré rend présent le sacrifice de son corps offert sur la croix pour notre salut. Le vin consacré rend présent le sang du Christ qui communique sa vie au croyant. C'est un renouvellement de l'alliance.

Le mariage est une institution qui a sa place dans l'Eglise puisque c'est Dieu qui l'instaure entre Adam et Eve. L'engagement est conclu devant Dieu. Le Christ a enseigné qu'on ne devait être marié qu'à une seule personne et que seule la mort rompait cette alliance. Ladite alliance représente le Christ et son Eglise. Il serait en outre bon de montrer les différentes visions du mariage que l'on peut trouver dans les Eglises, notamment concernant le divorce.

Quant à la pratique, il serait adéquat de rappeler qu'un élément es-

sentiel est la communauté. En ne proposant aux jeunes que des activités pour jeunes, on les isole, ils ne rencontrent pas la communauté. Dès lors, il faudrait les inciter à participer au culte ordinaire pour vivre la vraie communion avec les membres de leur paroisse. D'autant qu'une partie de ce qui retient les jeunes de venir est qu'ils se sentiraient esseulés au vu de la différence d'âge. Mais si des jeunes venaient – au moins quelques-uns –, il n'y aurait pas ce problème.

Etudier le symbole des Apôtres est indispensable : c'est une des premières et des plus importantes confessions de foi.

Il serait bon de différencier l'Eglise – la réunion des saints, des croyants – et les Eglises – regroupements de fidèles partageant une foi et des pratiques.

Un dernier point serait donc d'avoir quelques connaissances sur les autres confessions chrétiennes, pour savoir pourquoi on est protestant et non pas orthodoxe ou catholique.

Il devrait y avoir des explications sur les différences de sacrements : pourquoi les catholiques en ont-ils sept ? Que sont les icônes ? Pourquoi

certains prient-ils des images et donc pourquoi ne le faisons-nous pas ? Pourquoi avons-nous des pasteurs alors que d'autres ont des évêques, des papes ou des patriarches ? Pourquoi les catholiques et orthodoxes prient-ils pour les morts et pas nous ? Pourquoi les catholiques pensent-ils que les morts prient pour eux ?

Cela non pas dans le but de juger les autres confessions, mais pour savoir qui nous sommes au sein de la chrétienté, pour avoir véritablement une confession en propre. Nous rajouterons concernant l'œcuménisme qu'il ne peut y avoir de réel dialogue interconfessionnel si on n'est que vaguement chrétien.

Laurent et Vincent Paschoud

## Les extrêmes se touchent

Le macho dit « ma poule » à sa femme.

L'antispéciste dit « ma poule » à sa femme pour bien montrer que l'humaine et la gallinacée sont de la même espèce.

C.

# L'heure de Pajak

Le nom de Pajak, pour ceux qui se souciaient de peinture, courait sur toutes les lèvres. Il désignait un peintre d'Alsace, d'origine polonaise, venu à 35 ans s'affirmer au bord du Léman. Sa mort brutale sur une route française, en été 1965, fit de son fils Frédéric, 9 ans, un orphelin. Blessure féconde. Ce garçon surdoué devint un irrésistible dernier de classe, un rebelle d'une créativité communicative. On le verra dégager peu à peu sa voie pour et contre les autres, avec un penchant pour de grands solitaires remueurs de système, tel Luther, relu en 1997 avec enthousiasme par un jeune catholique non baptisé et non croyant. Ensuite apparurent Walter Benjamin à gauche, Gobineau à droite, Ezra Pound perdant le nord en Italie, Van Gogh au centre ou Munch du Cri. Et bien d'autres.

L'indépendance du goût, chez Pajak le fils, a déconcerté, piqué et séduit ses amis, tel Roland Jaccard, premier à publier à Paris ses textes et dessins aux Presses universitaires de France, et qui le qualifia cordialement d'«emmerdeur» pour son souci de contrôler de A à Z la moindre opération de l'imprimerie, jusqu'à la qualité du papier. En effet, les livres de Pajak seront beaux à palper.

Caricaturiste, il va s'arracher au graphisme provocateur des journaux qu'il lança dans les années nonante, comme *L'imbécile de Paris*, sous l'influence de Topor ou de Jean-Edern Hallier. On goûtera de plus en plus ses ouvrages innovants, personnels, sans pareils. On passera de la surprise à des remuements de cœur devant le foisonnement de ses festivals du pinceau et de la plume, ses éclairages hyperfiguratifs dans les hachures massives de ses noirs. On est

séduit, toujours plus, par ce qu'il écrit, d'une telle tenue qu'il a été couronné d'un Prix Médicis de l'essai (2014) et du nouveau Prix suisse de littérature (2015). Pour suivre cette trajectoire, un ouvrage vient de paraître aux Editions Noir sur blanc, *Un certain Frédéric Pajak*.

Voici donc un artiste qui se révèle dans un aréopage d'inspirateurs, figures observées en pleine épreuve. A leur égard il ne s'affiche ni gloseur, ni fiévreux, mais de mèche, pénétrant leurs mondes intimes par des cadrages prodigieux, des paysages, percevant des atmosphères globales avec des regards et des arbres. Ces livres-spectacles sont dans une large mesure «de chevet», journal intime. On ne lâche pas aisément de grands hommes saisis par une telle empathie, par enquêtes dans le terrain, par le travail intense du dessinateur et de l'essayiste.

De Lausanne au Quartier latin, le cheminement de Pajak s'est toujours exprimé par un travail intense sur feuilles, parfois des nuits entières, entrecoupé par des voyages en compagnie, ou maints séjours d'homme seul. Il passe des semaines dans l'improbable ville d'Aoste, qui favorisèrent des descentes sur Turin où il se fondit dans le détail des bâtiments et des rues pour revivre la destinée de Nietzsche. Ou sur les bords sableux du Pô avec Pavese, ou en Amérique latine, en Afrique du Sud. Ou à la frontière pyrénéenne de la France où naissent le dessin et le récit, l'un et l'autre fraternels et bouleversants, du sentier et des buissons montagneux par lesquels Walter Benjamin, l'inclassable philosophe, tenta de fuir à pied la France occupée de 1940 et, à bout de force, trouva la mort en Espagne le lendemain.

L'originalité de Pajak n'exprime nulle dispersion mais la composition progressive de ce qu'il nomme, globalement, un *Manifeste incertain* en multiples volumes. Six à ce jour. Il s'y révèle metteur en scène de lui-même en passant par de grands auteurs et peintres qui l'ont intéressé. Il publie par ailleurs les œuvres d'amis. Avec ses propres dessins, avec son propre texte, avec sa façon de mettre en page, il poursuit le vieux rêve d'un art total qui déjà hanta Jacques Pajak, son père. Cette synthèse insolite nous offre l'une des créations les plus fortes qui soient nées dans la Suisse romande d'aujourd'hui. Aux Editions Noir sur Blanc, Vera Michalski assure son épanouissement depuis 2008. Elle agit dans le souvenir d'un retour à trois dans la Pologne de leur origine commune, voyage où elle fut accompagnée par Pajak et son mari Jan Michalski, l'éditeur de Montricher prématurément disparu dont survit ainsi l'influence.

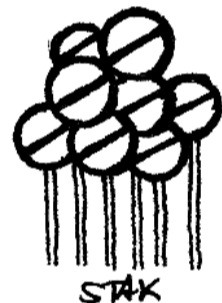
L'intransigeance connue de Pajak n'est pas venue d'une boursouffure de l'ego, son fond est généreux. Mais sa vulnérabilité d'orphelin l'a conduit vers de grands solitaires qui ne s'en laissèrent pas conter. Pajak envoie bouler les révoltés en peau de lapin, mais il a trouvé par exemple chez Marx ce que les bêtards n'ont jamais su y trouver. On voit agir et penser sous sa plume Van Gogh, Pavese, Ezra Pound, Nietzsche, leur

vision poussée jusqu'à la folie où l'on tente de débusquer leur fin mot.

En 1990, j'ai appris à collaborer avec Pajak l'abrupt. Jean-Pascal Imsand, qui s'était formé au travail de l'estampe avec Sarto et Quinche, s'orientait alors sur la voie de son père, la photo, mais en son style. Avec Marcel, ses liens demeuraient serrés et il lui envoyait des messages comme celui-ci: «Cher papa, je visite pour la première fois l'Italie. C'est un pays où les autos se désintègrent en roulant toujours plus vite.» Autant dire qu'il avait, de l'artiste authentique, la perception fulgurante. Responsable des Editions 24 heures, j'étais tenté par l'idée d'un livre sur la ville de Lausanne vue par une nouvelle génération, celle du Flon. Naquit un projet collectif de jeunes créateurs, avec Pajak. Il balaya les autres d'un revers de manche pour imposer et préfacier Imsand junior, seul, dont les photos étaient nocturnes et témoignaient d'un sombre génie. Pajak perçut en graphiste qu'il fallait se concentrer sur cet ouvrage étrangement empreint d'un pressentiment funèbre: il adressait l'adieu de Jean-Pascal aux Lausannois de son âge. Dans le calme, la camaraderie et la beauté, cette vision annonçait que sa propre vie s'avancit vers son effacement volontaire et brutal qui nous désola.

Bertil Galland

*Un certain Frédéric Pajak*. Entretiens avec Christophe Diard. Editions Noir sur blanc, Lausanne, 240 pages abondamment illustrées.



## Quand la prévention fait le jeu de l'islamophobie

Les polices romandes ont diffusé récemment une nouvelle séquence vidéo destinée à lutter contre l'alcoolisme au volant. Le message, en substance, est radical: même un petit apéro, c'est déjà trop!

Nous sommes très surpris que cette promotion de la prohibition intégrale n'ait soulevé aucune protestation de la part des associations musulmanes.

### LE COIN DU RONCHON

Car enfin, le processus intellectuel qui associe tous les conducteurs qui ont bu un petit verre à des criminels en puissance est exactement le même que celui qui associe tous les musulmans à des terroristes en puissance. Dans l'espoir d'atteindre un objectif hyper-émotionnalisé («sauver ne serait-ce qu'une seule vie!»), on adopte des mesures extrêmes, on restreint drastiquement les libertés individuelles et on pointe du doigt une grande majorité de personnes respectueuses et ne causant aucun problème, dans l'espoir de lutter contre une petite minorité de voyous et d'idiots. On se sert de quelques cas isolés pour jeter l'opprobre sur tous. On empêche le

monde de vivre dans l'espoir de sauver une vie.

De nos jours, ce genre d'amalgame grossier est systématiquement dénoncé par les ligues de vertu, qui manifestent un singulier acharnement à traîner les coupables devant les tribunaux populaires. Pourtant, lorsqu'il est question de conduite automobile, l'amalgame grossier est soudain toléré, admis, voire apprécié et encouragé. Tout le monde exprime sa béatitude: «Enfin un message fort qui fera réfléchir les gens!» Se peut-il que les lobbies automobiles et viticoles soient à ce point plus faibles que les autres?

D'ici peu, une batterie d'experts sobres et sinistres nous démontrera scientifiquement que la limite de 0,5 d'alcoolémie doit être abaissée à 0%, en même temps que la marge de tolérance en matière de vitesse sera elle aussi ramenée à 0 km/h. Avec un peu de chance, la probabilité de mourir dans un accident de la route et celle de périr dans un attentat s'inverseront. On mourra d'ennui, aussi, avec cette tranquille satisfaction qu'en cessant de vivre, on ne risquera plus de tuer quelqu'un.

Si en revanche quelques égoïstes sans scrupules veulent continuer à vivre, il faudra qu'ils songent à se bouger un peu et à se révolter. *Alcool, islam, même combat!*

## Lu dans la presse

Dans le numéro 627 (novembre 2017) de la *Nouvelle Revue Française*, on peut lire un compte-rendu, signé Michel Crépu, de *Rondes de nuit* d'Amaury Nauroy (éd. Le bruit du temps, 2017, 288 p.), livre consacré à Henri-Louis Mermod, surnommé parfois le «Gaston Gallimard de Lausanne». En voici quelques extraits:

[...] *La Suisse est un curieux royaume, aux principautés secrètes – on dit aussi des «cantons», avec leurs armoiries. Celui qui nous occupe ici, le canton de Vaud, recèle deux richesses complémentaires: le vin, la littérature. C'est là, au royaume de la douceur, qu'Amaury Nauroy a planté sa tente d'explorateur.*

*Le but? Raconter qui était Henri-Louis Mermod, tout à la fois industriel et dandy, amateur de beauté avec l'entrain d'un rapace aussi bien que d'un aimable promeneur. Un goûteur, un jouisseur, un possessif et un généreux tout à la fois. La scène se passe essentiellement au tournant des années 1930, dans un climat de guerre pesant sur l'Europe. Les bords du Léman offrent aux réfugiés une sorte de paradis de fortune. Et puis on se souvient tout de même que Dada est né dans un cabaret zurichois, ville où Joyce est venu mourir, un 13 janvier 1941. La littérature et la Suisse, cela ne fait pas deux, mais un. La preuve par Mermod.*

*«Je fais un livre parce que j'ai envie de le voir sur la table de chevet!» disait-il. Les écrivains qui vinrent à lui et dont il s'entoura tout à fait à la manière «Gaston», passionnée et quasi enfantine, sont des raffinés et des sauvages en même temps: citons pêle-mêle Charles-Albert Cingria, Gustave Roud, Georges Borgeaud, entre autres. Mermod était un cosmopolite dans l'âme, ami de Larbaud et de toute la scène littéraire européenne, il ne manque personne à son menu de Grand Hôtel de la Littérature, dont les chambres donnent sur l'eau, le ciel, l'herbe, le raisin. C'est à la fois le charme de la province et celui des voyages incessants... Rien d'étriqué, mais calme et cela sent le foin.*

*Plaisir suprême, on est délicieusement bercé par la beauté de ces livres si bien imprimés. Les peintres sont là aussi, du moins connu Auberjonois à l'immense Giacometti. Les années passent, d'autres auteurs surgissent, dont l'étonnant Jacques Chessex, mort il n'y a pas si longtemps, le nez dans sa conférence, comme Molière, et bien sûr Philippe Jaccottet. Amusante scène que celle de la visite du timide Jaccottet au lion royal Thomas Mann, après la guerre. Amaury Nauroy mène son enquête avec un respect tout alémanique et une curiosité de petit écureuil fin lettré. Comme l'eût dit Mermod lui-même: «pour ma table de chevet!»*